



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale  
des territoires et de la mer

## **AVIS DE CONSULTATION**

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

### **CALOU TP – ISDI de Lolmuet – Lieu-dit Kerloho - MONTERBLANC**

Une consultation du public sera ouverte **du 7 octobre 2020 au 5 novembre 2020** inclus à la mairie de MONTERBLANC concernant le projet présenté par le directeur de la société CALOU TP, dont le siège social est situé rue Denis Papin – ZA de Kerboulard – 56250 SAINT-NOLFF, pour une installation de stockage de déchets inertes (ISDI de Lolmuet) située au lieu-dit Kerloho – 56250 MONTERBLANC, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie de MONTERBLANC comme suit :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h et de 13h - 17h
- Jeudi : 8h30 – 12 h

**Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 05 novembre 2020 inclus :**

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Monterblanc,
- ou les adresser au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/Unité gestion des procédures environnementales) :

- x par courrier : 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex,
- x par voie électronique : [ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr)